

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 Février 2026

Effectif du Conseil : 29

Présents : 20

Absents excusés : 04

Absents : 05

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

Par suite d'une convocation en date du 10 Février 2026, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **19 février 2026 à 18h45** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernard BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Nicolas BRESLAU, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI.

Absents excusés : Juliette FARNABE, Virginie GUILLAUME, Véronique GOMBAULD, Anne-Marie CANGOUE.

Absents : Joël LANCASTRE, Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Procurations : Anne-Marie CANGOUE donne procuration à Jules OTTO, Juliette FARNABE donne procuration à Jacqueline TASSIUS, Virginie GUILLAUME donne procuration à Cindy DARMIN, Véronique GOMBAULD donne procuration à Albert AIRA.

Secrétaire de séance : Nicolas BRESLAU

N° de délibération : 11
Date de transmission
en préfecture :

02 MARS 2026

Demande de soutien pour la réalisation d'un film-documentaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'un soutien financier formulée par courrier du 08 janvier 2026 par la présidente de l'association KARUKERA PHOENIX dont l'objet étant de lutter contre l'isolement des personnes atteintes d'un cancer,

Considérant que cette association envisage de réaliser un film-documentaire à partir d'une histoire réelle d'un époux ayant accompagnée sa femme atteinte d'un cancer pendant 7 ans,

Considérant aussi que l'association veut faire de ce support un outil de santé publique itinérante dans les écoles, les lycées, les entreprises, les collectivités,

Vu le budget prévisionnel de cette opération estimé à **47 121,55 €**,

Considérant que cette action s'inscrit dans la démarche de la majorité actuelle qui consiste à soutenir toutes les initiatives qui concourent à améliorer le bien-être et le mieux-être de tous les compatriotes,

Le Conseil municipal,

Après échanges de vues

Décide à l'unanimité

Article 1 : D'approuver l'accompagnement demandé par l'association **KARUKERA PHOENIX** dans le cadre de la réalisation d'un film-documentaire à partir d'une histoire réelle.

Article 2 : D'octroyer la somme de **1 500,00 Euros** à l'association.

Article 3 : D'inscrire cette somme au Budget Primitif 2026.

Article 4 : De donner mandat à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération et signer tout document relatif à cette affaire.

Article 5 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Madame la Comptable publique et Madame la présidente de KARUKERA PHOENIX.

Pour expédition conforme

Le Maire



Jules OTTO

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **02 MARS 2026**

